

La vie des associations

25

Gérardmer Patrimoine Nature : ce n'est que le début !

Gérardmer Patrimoine Nature vient de conclure une première année d'existence à travers une assemblée générale qui s'est déroulée vendredi dernier à l'espace LAC et en présence de nombreux adhérents.



Première assemblée générale et premier bilan pour cette association qui souhaite à nouveau fédérer la population locale et faire en sorte que la réglementation en matière d'urbanisme soit respectée

Et cela a forcément fait chaud au cœur aux membres du bureau à l'heure de ce tout premier bilan pour Jacques Valentin, Jean-Claude Crouvezier et Anne Huart : « Nous avons reçu beaucoup de soutien, mais nous avons aussi reçu beaucoup de coups, nous avons été décriés, menacés par des promoteurs immobiliers, j'ai moi-même fait l'objet d'une plainte très médiatisée du maire de Gérardmer » précisait ainsi cette dernière. Pour autant, l'association affirme vouloir plus que jamais ouvrir (enfin) un dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés par l'urbanisme. Gérardmer Patrimoine Nature veut à nouveau fédérer en 2020-2021 et donner la main aux adhérents, mais pas que : « On attend une nouvelle mobilisation, que des gens prennent l'initiative à leur tour sur des sujets qui les touchent directement, et on sait qu'il y en a à Gérardmer. (...) Nous allons garder un rôle de lanceur d'alerte, nous conseillerons et assisterons les actions qui seront menées » ajoute Anne Huart. Des actions et des dossiers, l'association en a déjà sur le feu (voir vidéo) et continuera sa démarche en faveur de la modification du PLU par exemple, ou contre certains projets immobiliers, à l'image de celui de la droite du lac ou des rives du lac (avenue de la Ville de Vichy) : « Deux projets menés d'ailleurs par Benoît Jourdain, Vice-Pré-



Gérardmer Patrimoine Nature compte désormais 180 adhérents et de très nombreux sympathisants sur lesquels s'appuyer lors des actions qui ont été menées cette année.

sident du Conseil départemental délégué au tourisme via une SCCV » précise Gérardmer Patrimoine Nature. « Concernant le PLU, nous sommes forcément déçus de voir que l'urbanisme n'était pas à l'ordre du jour de l'un des deux premiers conseils municipaux alors que le maire avait annoncé lors de notre manifestation au bord du lac qu'il allait agir sur cette question. De plus, ce dernier souhaite une révision

et non une modification. Une révision est un processus long et fastidieux, qui s'étale bien souvent sur 2 ou 3 ans, contrairement à la modification qui peut être faite en 4 ou 5 mois seulement. Et nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre » concluent les chevilles ouvrières de l'association. Retrouvez Gérardmer Patrimoine Nature sur son site : <https://www.gerardmer-patrimoine-nature.com/>